

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

L'année 2024 a été marquée par une intensification de l'activité de la mgem dans le domaine de la médiation. Ce sont ainsi 90 nouvelles demandes qui ont été traitées par notre équipe de médiatrices et médiateurs, soit une augmentation d'une dizaine de cas par rapport à l'année précédente. Cette tendance à la hausse s'inscrit dans la continuité des années précédentes, comme le confirment nos données statistiques, et témoigne de la reconnaissance croissante de notre rôle au sein du paysage genevois de la médiation.

Cette dynamique s'est notamment traduite par une augmentation significative du nombre de séances de médiation menées. Cette évolution s'explique en partie par l'entrée en vigueur, en janvier 2024, de la Loi sur la Médiation (LMéd), qui a contribué à renforcer notre collaboration avec le Bureau de la Médiation (BMéd).

L'ensemble des médiatrices et médiateurs, soutenus par notre précieuse équipe administrative, a dû relever plusieurs défis. Parmi eux, la gestion accrue des aspects administratifs liés à la coordination avec le BMéd, ainsi que la nécessité d'apporter une réponse rapide et adaptée aux situations qui nous ont été déléguées. Parallèlement, la mgem a continué d'accueillir les demandes de médiation introduites directement par les parties, dans un esprit de respect de leur volonté de ne pas solliciter la prise en charge financière du pouvoir judiciaire.

Je tiens ici à exprimer ma profonde reconnaissance envers l'ensemble de notre équipe pour son professionnalisme, son engagement sans faille et sa disponibilité. Chacune et chacun a su faire preuve d'un remarquable investissement pour garantir une offre de qualité, à la hauteur des attentes croissantes.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli deux nouveaux membres au sein de notre équipe : Madame Milène Barthassat et Monsieur Julien Claeys, dont l'arrivée vient renforcer notre capacité d'action.

Je renouvelle également mes chaleureux remerciements à notre secrétaire-coordinatrice, Madame Coralie Blandenier, dont la rigueur et la réactivité sont essentielles au bon fonctionnement de notre association, ainsi qu'à notre trésorier, Monsieur Lionel Fargeaud, pour son implication constante et sa gestion exemplaire.

C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès, survenu en janvier 2024, de Monsieur Bruno Munari, ancien président, collègue et ami. Son engagement pour la promotion de la médiation et sa mise en œuvre au service de la population genevoise demeurent une source d'inspiration.

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude au Département de la Cohésion Sociale (DCS), ainsi qu'à son Conseiller d'État, Monsieur Thierry Apothéloz, pour la confiance renouvelée qu'ils nous accordent chaque année. Cette confiance constitue un pilier fondamental de notre action et nous permet de poursuivre notre mission en faveur d'une médiation accessible, humaine et de qualité pour l'ensemble de la population genevoise.

Maria Fuchs-Castro,
Présidente

Comptes 2024

Les comptes de l'année 2024 sont disponibles sur notre site www.mgem.ch.

Statistiques 2024

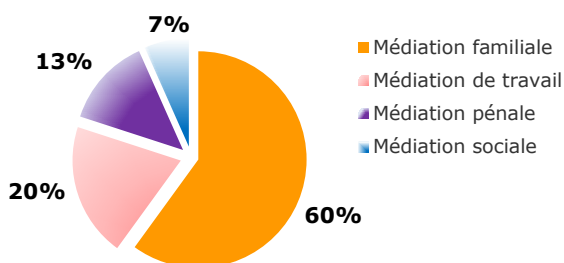
CHAMPS	SITUATIONS				SEANCES	
	Total des demandes traitées en 2024 Méd° commencées avant 2024 + nouvelles demandes 2024	Médiations commencées avant 2024	Nouvelles demandes			Total des séances effectuées en 2024
			Total des nouvelles demandes	Médiations annulées (0 séance)	Médiations traitées	
Famille	84	30	54	10	44	266
Travail *	23	5	18	7	11	36
Pénale *	16	4	12	-	12	52
Social/Voisinage	6	-	6	3	3	23
	129	39	90	20	70	377

Quatre de nos médiateurs.trices sont personnellement mandaté.e.s pour pratiquer des médiations qui se déroulent dans l'association, toutefois selon les règles définies par les mandataires :

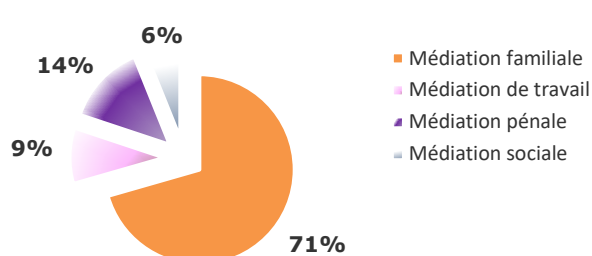
Médiation de travail : Les mandats externes concernent les médiations par l'Unité psychologie du travail de la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Genève.

Médiation pénale : Ces médiations sont déléguées par le Tribunal des mineurs (11 médiations pénales mineurs) et par le Ministère public (1 médiation pénale majeure). Trois de nos médiateurs sont assermentés et peuvent pratiquer ce type de médiation.

Proportion par domaine de médiation 2024 (situations)



Proportion par domaine de médiation 2024 (séances)



L'équipe des médiatrices et médiateurs en 2024

Mesdames Milène Barthassat (depuis avril), Nathalie Favre et Maria Fuchs-Castro
Messieurs Julien Claeys (depuis septembre), Bruno Munari, Philippe Schneider et Stéphane Wallimann
En 2024, l'équipe est supervisée par Madame Colette Lechenne

Les remplaçant.e.s

Mesdames Milène Barthassat (jusqu'à fin mars) et Romaine Claret, Messieurs Julien Claeys (jusqu'à fin août) et Philippe Bavarel

Composition du Bureau en 2024

L'équipe des médiatrices et médiateurs
Madame Maria Fuchs-Castro (Présidente) / Monsieur Philippe Schneider (Vice-président)

L'équipe administrative en 2024

Madame Coralie Blandenier et Monsieur Lionel Fargeaud